

GUATÉMALA

Les femmes continuent d'être assassinées

Index AI : AMR 34/043/2005

ÉFAI

**Embargo : jeudi 24 novembre 2005
(06 h 00 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 août 2005, Claudina Isabel Velázquez Paíz, étudiante en droit âgée de dix-neuf ans, a quitté son domicile à Guatemala, la capitale, pour se rendre à l'université. C'est la dernière fois que sa famille l'a vue en vie.

Son corps a été retrouvé le lendemain, le 13 août. Elle avait été violée et abattue d'une balle dans la tête.

« Claudina est une victime de plus dans un pays qui se montre incapable de protéger les femmes contre la violence », a déclaré Amnesty International à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée au Guatemala par des actions à l'initiative des familles des victimes et d'organisations non gouvernementales (ONG).

Tout comme pour les centaines d'autres affaires concernant des femmes assassinées au Guatemala, l'information judiciaire menée sur celle de Claudina s'est avérée insuffisante.

Tandis que les médecins légistes ont effectué les tests habituels sur le corps de Claudina, les autorités ont négligé de suivre certaines pistes importantes. Aucun test médico-légal n'a été effectué sur ses vêtements, rendus à sa famille ; des éléments de preuve essentiels ont peut-être été perdus. De plus, les principaux suspects n'ont été soumis à aucun test en vue de déterminer s'ils s'étaient servis d'une arme à feu. L'enquête semble aussi s'être désintéressée de témoins potentiels et de pistes précieuses.

Depuis la publication en juin 2005 du rapport d'Amnesty International sur les meurtres de femmes, la société civile guatémaltèque continue de faire pression sur les autorités afin qu'elles cherchent réellement à résoudre ces homicides. En juillet 2005, un projet de loi portant création d'un institut médico-légal national a été présenté au Congrès. Amnesty International déplore toutefois que ce projet de loi ne bénéficie apparemment pas de l'appui du gouvernement.

En revanche, l'organisation se félicite de l'augmentation des ressources allouées aux enquêtes sur les meurtres de femmes que diligente le bureau du procureur spécial chargé

des atteintes à la vie d'autrui. « Mais tant que la grande majorité des meurtres ne font pas l'objet d'enquêtes et demeurent impunis, ces mesures ne porteront pas leurs fruits », a expliqué Amnesty International.

Depuis janvier 2005, les affaires concernant des femmes assassinées sont transférées au bureau de ce procureur spécial. Selon les informations reçues par l'organisation, aucune peine ni condamnation n'a pourtant été prononcée dans le cadre de ces affaires.

D'après des articles parus dans la presse, 531 femmes ont été assassinées entre janvier et octobre 2005, alors que pour toute l'année 2004, ce chiffre s'élevait à 527. En outre, la police a signalé une augmentation des violences sexuelles infligées aux femmes.

« Les parents de Claudina auraient fêté son 20^e anniversaire le 21 novembre. Au lieu de cela, ils se battent pour que justice soit rendue à leur fille assassinée », a conclu Amnesty International.

Complément d'information

Les membres d'Amnesty International des deux Amériques célébreront la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes en se rendant dans les ambassades du Guatemala de leurs pays, afin de demander que justice soit rendue aux centaines de femmes assassinées dans ce pays. ●

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le rapport [Guatemala: No protection, no justice: Killings of women in Guatemala](#) (index AI : AMR 34/017/2005) sur le site de l'organisation.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>